



ARRÊT DU RTC, RESEAUX 2G / 3G



IMPACT



Arrêt des réseaux 2G / 3G

-  1. Introduction : Pourquoi cette conférence ?
-  2. Comprendre la 2G et la 3G : Héritage et limites
-  3. Les impacts concrets : Ce qui va vraiment changer
-  4. La transition : Comment s'y préparer
-  5. Conclusion : Est-ce une opportunité...

1. Introduction : Pourquoi cette conférence ?



- **Objectif** : Sensibiliser aux enjeux techniques, économiques et sociétaux de l'arrêt des réseaux 2G et 3G
- **Contexte** : Ces réseaux, déployés dans les années 1990 et 2000, seront progressivement arrêtés en France entre **2026 (2G)** et **2029 (3G)**

Après plus de 33 ans de bons et loyaux services, la 2G s'apprête à tirer sa révérence. Ce réseau, encore utilisé en France, sera définitivement arrêté en 2026. Une décision motivée par des enjeux énergétiques, économiques, écologiques et sécuritaires, qui ne fait clairement pas l'unanimité, cependant, l'échéance est bien là, nous devons y faire face !

Début des hostilités : 9 départements du Sud-Ouest dès le **9 mars 2026**
(départements : 09; 31; 32; 40; 46; 47; 64; 65 et 82)

Fin de la 3G prévue pour fin 2028.



2. Comprendre la 2G et la 3G : Héritage et limites



- **2G (GSM)** : Voix numérique, SMS, faible débit.
- **3G (UMTS)** : Internet mobile, appels vidéo, meilleure couverture.

Raisons de l'extinction

- **Écologie** : la 2G consomme **37 kWh/Go**, contre **0,6 kWh/Go** pour la 4G et **0,06 kWh/Go** pour la 5G.
- **Sécurité** : les technologies modernes offrent un meilleur chiffrement et une authentification renforcée.
- **Performance** : libération du spectre 900 MHz pour améliorer la 4G/5G. Latence réduite, sécurité accrue
- **Maintenance** : pénurie de techniciens qualifiés et coûts élevés.

Optimisation du spectre radio

- Le spectre utilisé par la 2G/3G est **limité et précieux**.
- En les désactivant, les opérateurs peuvent **réutiliser le spectre de ces fréquences** pour améliorer la couverture et les performances des réseaux 4G et dans un future proche la 5G.



 Secteurs touchés :

Les ascenseurs avec 230.000 dispositifs en 2G et 60.000 en 3G

La téléassistance estimée à 700.000 dispositifs

Les systèmes d'alarmes télésurveillés estimés à près 900.000 sites

Il est estimé en France, environ 3 à 4 millions d'appareils qui communiquent encore exclusivement via le réseau 2G (Alarmes, télésurveillance, téléassistance aux personnes, géolocalisation, interphones et visiophones, gestion technique du bâtiment, etc...)

Il est donc crucial d'anticiper leur remplacement ou leur mise à jour, afin d'éviter les arrêts de transmission et dysfonctionnements



- **Calendrier :**
 - Orange : fin 2G commence en mars 2025, 3G en 2028
 - SFR & Bouygues : fin 2G commence fin 2026, 3G entre 2028-2029
 - Free Mobile : pas de réseau 2G propre, idem Orange
- **Solutions :**
 - Migration vers la 4G/5G
 - Remplacement des modules, cartes SIM, boîtiers
 - Coordination entre opérateurs, ascensoristes, collectivités, alarmistes, télésurveilleurs
- **Défis :**
 - Coût élevé
 - Pénurie de techniciens (17 000 à 20 000 en France)
 - Délai jugé trop court par les professionnels, mais imposé par les opérateurs



Marché des centrales transmetteuses

Liste non exhaustive



Marché des centrales transmetteuses

Modèle A	Modèle B	Modèle C	Modèle D
ABACUS	DSC	NOXHOM	PARADOX
AMC	EATON-COOPER	PYRONIX	RISCO
ARITECH - UTC	ELECTRONIC LINE	SCANTRONIC	SEPTAM
BOSCH - DETECTION SYSTEM	ELKRON	SIEMENS - VANDERBILT - ACRE	SURTEC
DAITEM	FICHET - GUNNEBO	SYNCHRONIC	TALCO ALARME
DIAGRAL	FOXNET - VSK	TERVIS	VENTEL
GUARDALL	HONEYWELL - ADEMCO - C&K	VERITAS - TEXECOM	VISIONIC
LOGISTY	NAPCO	NOHAM INGENIERIE	



Marché des passerelles GSM

Liste non exhaustive



Marché des passerelles GSM

Nom de la passerelle	Fabricant / Distributeur
AD GATEWAY	ADETEC
BGSM	BENTEL / DCS
COMMUTEL	INTERSYS TECHNOLOGIE
DIALVEIL	SEPTAM
IT-GSM	AMC
RUPTTEL	SYEL DIFFUSION
SWITCH'GSM	ALTEC
TS 100	DUALTECH



Transmetteur RTC

Liste non exhaustive



Marché du transmetteur RTC

Nom du transmetteur	Fabricant / Distributeur
DIALTEL	SEPTAM
VOCALYS LITE et VOCALYS MX	ADETEC
TTV3 / TTV4 / TTV5 / TTV6	TALCO ALARME / DELTA DORE
SD1	EATON - COOPER
MTU	ELPRO / ALARMCOM / SIEMENS
REPORTER	TERVIS



📶 Disponible sur le réseau Orange

7 forfaits adaptés à tous les usages :

♦ Only Data

- 50 Mo
- 500 Mo 🏆 Prépayé sur 12, 24, 36, 48 ou 60 mois
- 100 Go
- Illimité Go 🏆 Forfait mensuel ou prépayé sur 12 mois

COMING
SOON

♦ M2M (Machine to Machine)

- **Option 1** : 60 min / 250 Mo / 100 SMS
- **Option 2** : 120 min / 1 Go / 200 SMS 🏆 Prépayé sur 12, 24, 36, 48 ou 60 mois

♦ Voix

- Appels illimités 🏆 Prépayé sur 12, 24, 36, 48 ou 60 mois

Interface de gestion

- Intuitive
- Visu des forfaits, de leurs consommations, des alertes
- Choix du forfait et activation de la carte SIM immédiat depuis votre interface : 24/7
- Prix des forfaits : hyper compétitif



A-t-on le droit d'utiliser un forfait free à 2€ pour la transmission un système d'alarme ?

Techniquement, **oui, c'est possible**, mais juridiquement et contractuellement, c'est **plus délicat**.

Ce que dit Free (et les autres opérateurs)

Le forfait Free à 2€ est destiné à un usage **personnel entre personnes physiques**, comme le précisent les conditions générales d'utilisation. Utiliser ce forfait dans un système d'alarme revient à **détourner son usage prévu**, ce qui peut entraîner :

-  **Gel de la carte SIM** si Free détecte une utilisation non conforme
-  **Perte de service sans avertissement**, ce qui rendrait votre alarme inopérante
-  **Aucune garantie de fiabilité** en cas d'urgence ou d'intrusion



- **Message clé** : Il faut anticiper, l'arrêt est programmé et ne sera pas reporté
- **Appel à l'action** :
 - Identifier les équipements concernés
 - Informer les parties prenantes, ne pas attendre le dernier moment afin d'éviter les débordements
 - Anticiper les budgets
 - Intégrer cette transition dans les politiques de maintenance
- **Rencontrer les acteurs parties prenantes, présentes sur l'Expo-Tour, porteuses de solutions**
 - ADETEC
 - ALTEC ATLS



Fin du RTC : pourquoi et comment

Le RTC est le réseau historique de téléphonie fixe, basé sur le cuivre, déployé dans les années 70-80. Il devient obsolète pour plusieurs raisons :

- Coûts d'entretien élevés
- Pannes fréquentes
- Incompatibilité avec les usages numériques modernes

Orange, gestionnaire du réseau, a lancé sa fermeture progressive avec l'accord de l'Arcep. L'objectif est de basculer vers la VoIP (téléphonie via Internet), plus fiable et évolutive.

Calendrier de l'arrêt

La fermeture se fait **par zones géographiques**, avec un préavis de 5 ans pour chaque commune :

Exemples :

- 162 communes ont vu leur RTC coupé le 31 janvier 2025
- 829 autres le seront le 27 janvier 2026



Étape	Détail	Date
Fin de la commercialisation RTC	Plus de nouvelles lignes analogiques	Depuis 2018
Premiers arrêts techniques	Coupure dans communes pilotes	2023–2024
Accélération	Extinction progressive du cuivre	2025–2030

Qu'est-ce qu'un téléphone rouge ?

Ce terme désigne généralement :

- Un **téléphone fixe analogique** branché sur une prise murale en T
- Utilisé pour des **communications prioritaires ou d'urgence**



⚠ Impacts de l'arrêt du RTC

Perte de service

- Une fois le RTC désactivé dans une zone, les téléphones rouges **ne fonctionnent plus** s'ils ne sont pas migrés vers une solution IP
- Cela peut entraîner des **risques pour la sécurité**, notamment dans les ascenseurs, les systèmes d'alerte ou les lignes de secours

Obligation de migration

- Les équipements doivent être **remplacés ou adaptés** :
 - Par des téléphones IP
 - Ou via des **boîtiers de conversion** (passerelles analogiques vers IP)
 - Ou des **solutions mobiles** (cartes SIM dédiées pour les ascenseurs, par exemple)



Qui est responsable si un téléphone rouge ne fonctionne plus ?

Responsabilité de l'exploitant ou du propriétaire du dispositif

- Si le téléphone rouge est utilisé dans un **ascenseur, un hôpital, une administration ou un site sensible**, c'est **l'exploitant ou le propriétaire** du lieu qui est responsable de maintenir un moyen de communication opérationnel.
- En cas de panne liée à l'arrêt du RTC, **l'absence de migration vers une solution IP ou GSM** peut être considérée comme une **négligence**.

Obligation d'information

- Orange et les opérateurs ont l'obligation d'**informer les clients** de la fin du RTC dans leur zone.
- Mais cette information ne dégage pas la responsabilité des utilisateurs professionnels ou institutionnels : ils doivent **anticiper et adapter leurs équipements**.

Responsabilité en cas d'accident ou de mise en danger

- Si un téléphone rouge est censé permettre une **alerte ou une assistance** (ex. ascenseur bloqué, appel d'urgence), son inopérance peut engager :
 - La **responsabilité civile** pour défaut d'entretien ou de mise à jour
 - La **responsabilité pénale** en cas de mise en danger d'autrui ou non-assistance